

Le vingt-cinq juillet deux mille quinze, le conseil municipal de CHELIEU s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Max GAUTHIER, Maire.

Présents : Max GAUTHIER, Gilles LEHMANN Bernard GONIN, Véronique GANDIT, Michel EMMENDOERFFER, Jean-Luc GUILLAUD, Gilles REBRION, Patrice DUBOSC, Patrick SERVOZ, Fabienne MANON, Christiane FUZIER, Murielle COLLET-BEILLON, Etienne GUILLAUD-ROLLIN , Delphine TEILLON-ROJON, Martine GERMAIN

Secrétaire de séance : Madame Véronique GANDIT

Approbation du compte-rendu de la dernière séance.

1 . Finances

Monsieur le Maire explique qu'il convient de prendre une décision modificative pour un virement de crédits de 5 000 € du compte 020 : Dépenses imprévues au compte 10223 : Taxe Urbanisme afin de pouvoir rembourser une taxe d'urbanisme. Approuvé à l'unanimité. Délibération N° 2015-06-01.

2 – Ecole

*Il est fait part du budget attribué à l'école soit : 56€ par élèves et 700 € pour du matériel (investissement)

Les consommables seront pris en charge par la mairie directement.

Il est précisé que la subvention exceptionnelle allouée pour les manuels scolaires n'est pas reconduite.

3- Grange Annequin

Il est fait part des devis pour les travaux de la Grange Annequin.

<u>Charpente</u> :	BB Charpente :	29 472 € TTC
	MCD :	30 123 € TTC
	Berlioz :	30 314 € TTC

Après vote, l'entreprise BB Charpente a été retenue.

<u>Maçonnerie</u> :	Fauger-Dupuis :	18 462.25 € TTC
	Collet-Beillon :	21 675.70 € TTC

Après vote, l'entreprise Fauger-Dupuis a été retenue.

Il est mentionné l'obligation d'avoir un coordinateur de sécurité. Des devis ont été demandés.

- J.P Salanson : 1 854 € TTC
- Sté Elyfec : 714 € TTC.

Après vote, la Sté ELYFEC a été retenu.

4 – Maison Pour tous.

Il est fait part des travaux à la Maison Pour Tous. La réception définitive est prévue le 06 juillet 2015. La réception des travaux est le 13 Juillet avec les Pompiers.

Des devis ont été demandés pour divers éléments de cuisine, dont lave-vaisselle, plaques et four. Pour ces deux éléments c'est La société NID « AI Cuisine » qui a été retenu.

Le conseil donne son accord pour l'achat de ce matériel.

Le montant de la cuisine est à renégocier.

Des chaises et tables ont été commandées pour la petite salle de réunion.

5 - Logement communal

Mr GONIN informe les membres du conseil que Mme DUPEUBLE, locataire du logement au-dessus de la mairie déménage. Mme DA CRUZ Maria prendra sa place. Le conseil est d'accord est autorisé Monsieur le Maire à signer le contrat.

6- CDG38

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier concernant la désaffiliation du CDG de la métro Grenoble. Le CDG demande au conseil municipal de prendre une décision quant à cette désaffiliation. Le conseil vote à l'unanimité contre la désaffiliation.

Délibération N° 2015-06-02.

7-Voirie

Mr Gilles REBRION fait part des travaux prévus :

- Parking salle du bas : 43 174 € HT
- Passage Bateau : 2 361 €
- Rampant trottoirs : 720 €
- Chemin du clos : 17 869 €
- Trottoir Rue Ancienne Mairie : 8 212.25 €
- Chemin de l'ancienne Mairie (décaissement talus) 9 325 €

Tous ces travaux sont financés par la Communauté de Communes.

8- CR DIVERS

Dotation de l'Etat.

Monsieur le Maire informe que la commune ne perçoit plus une part importante de la « Dotation de Solidarité Rurale » soit 21 493 € en 2105 au lieu de 31 182 € perçue l'année dernière. Monsieur le Maire va envoyer un courrier au Trésor Public pour demander une explication.

Participation Salage.

La compétence a été reprise par les communes.

Au vue du montant demandé pour la participation Salage. Le conseil est d'accord avec 13 voix pour et 2 contre de revoir le mode de calcul dès cette année.

M Durand qui effectue le salage demande l'acquisition d'une lame de déneigement, Montant HT 1 655 € à répartir entre les communes de Blandin, Panissage et Chélieu suivant la convention soit 54.8 % pour la commune de Chélieu.

Sou des Ecoles

Le sous des écoles demande par courrier une subvention supplémentaire. Après en avoir discuté, compte tenu des engagements financiers très important pris par la commune dans le cadre des « TAPS » le conseil ne souhaite pas accorder une subvention. Un courrier sera adressé au Sou des Ecoles.

Aire de jeux :

Monsieur le Maire fait part de la commande de 2 jeux pour l'aire se situant en bas. Un tourniquet ainsi qu'un jeu d'escalade. Des blocs béton ont également été commandés pour protéger l'accès de la MPT.

**La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée au jeudi 17 Septembre 2015
à 20 h 30.**